

GUIDE DE BIENVENUE



TABLE DES MATIERES

LE LOGEMENT	3
Résidences étudiantes	3
Coût des logements.....	4
Assurance habitation et responsabilité civile	4
LE BUDGET	5
Estimation	5
Liste d'achats étudiant régulier	6
Liste d'achats étudiant mobilité (1 session)	7
RÉGLEMENTATION	8
L'assurance maladie : cadre légal pour les étudiants internationaux	8
Assurances maladie- Étudiants Français, excluant la Nouvelle-Calédonie.....	9
Assurances maladie- Étudiants provenant de pays n'ayant pas d'entente	10
Les frais à payer au cegep.....	11
Vos conditions de permis d'études	12
Les Services adaptés	14
LA SANTÉ	15
LE TRANSPORT	16
L'ALIMENTATION	17
ACTIVITÉS	18

LE LOGEMENT

Résidences étudiantes

Nous sommes ravis de vous accueillir pour **une durée de 12 mois**, avec un bail débutant le **1er août et se terminant le 31 juillet**. Dès cette date, vous aurez un accès complet à votre chambre.

Pour garantir votre séjour, **une caution de 175,00 \$ CAD** sera exigée avec votre premier paiement de loyer. Elle vous sera **remboursée intégralement si les lieux sont rendus dans le même état** qu'à votre arrivée.

Vous serez heureux de savoir **que l'électricité, l'eau et le chauffage sont inclus** dans tous nos prix, pour un confort optimal tout au long de votre séjour.

Pour faciliter votre installation, nous fournissons les draps, couettes et serviettes dès votre arrivée.

Pour une cohabitation harmonieuse, veuillez convenir avec les résidents déjà présents pour l'utilisation de leurs biens, si vous choisissez de vous intégrer à une résidence d'étudiants existante.

Votre appartement comprend tout le nécessaire pour votre confort, incluant table et chaise de travail, commode et garde-robe, cuisinière, réfrigérateur, divan, table pour téléviseur, ainsi que table et chaises de cuisine.

Pour ceux optant pour nos appartements entièrement équipés à 520\$, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin, à l'exception de la literie pour un lit simple et des serviettes de douche, que vous devrez apporter.

Nous disposons également **d'un service de buanderie au sous-sol**, pour rendre votre quotidien plus pratique, **moyennant des frais supplémentaires**.

Nous espérons que ces informations vous aideront à anticiper votre séjour parmi nous, et nous restons à votre disposition pour toute question supplémentaire.



Coût des logements

La durée de la location d'un bail est de 12 mois. **Le prix actuel pour la location d'une chambre est de 475\$ / mois.**

La location inclut : lit de 39 pouces, table/chaise de travail, commode, cuisinière, réfrigérateur, causeuse 2 places, table pour téléviseur, table et chaise de cuisine.

S'il ne reste plus de place dans les logements à 475 \$ / mois, nous vous contacterons pour vous proposer une location à 520 \$ par mois, qui inclut le service de câblodistribution, d'internet et d'équipements de cuisine supplémentaire.

Le propriétaire **demande une caution de 175 \$** lors du paiement du premier loyer. La caution sera remise à la fin de la location, si l'appartement est rendu dans le même état qu'il a été loué.

Assurance habitation et responsabilité civile

- Vous devez obligatoirement avoir une assurance de responsabilité civile. Vérifier auprès de votre assureur dans votre pays d'origine pour confirmer la validité à l'international.
- Vous pouvez utiliser cet outil pour comparer les coûts d'une assurance au Québec : <https://hellosafe.ca/assurance-habitation/locataire>
- Vous pouvez lire cet article pour avoir une meilleure idée de comment fonctionne l'assurance habitation au Québec : <https://hellosafe.ca/assurance-habitation/locataire/etudiant>

Toutes les questions concernant le logement doivent être soumises à Jinny.Beaudin@cegepsi.ca

Pour plus d'information concernant le cadre législatif de la location de logements au Québec, veuillez-vous référer au site web du gouvernement du Québec : <https://www.tal.gouv.qc.ca/>

LE BUDGET



Estimation

Le tableau ci-dessous présente une estimation des dépenses mensuelles et annuelles qu'un étudiant au Cégep de Sept-Îles, résidant dans une résidence étudiante (logement entièrement équipé ou partiellement équipé), pourrait rencontrer. Ces dépenses comprennent le loyer pour le logement, l'alimentation, le transport, les services de téléphonie et internet, ainsi que les divertissements. Pour le montant annuel, nous avons inclut le transport aviaire, les vêtements et les frais administratifs. Les montants sont exprimés à la fois en dollars canadiens (CAD) et en euros (EUR), offrant une perspective internationale sur le coût de la vie étudiante au Cégep de Sept-Îles.

Remarque : Les montants sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction du style de vie de l'étudiant. Il est important pour l'étudiant de budgétiser et de suivre ses dépenses pour s'assurer de rester dans ses moyens financiers.

Type de dépense	Montant mensuel (en \$ CAD)	Montant mensuel (en € EUR)	Montant annuel (en \$ CAD)	Montant annuel (en € EUR)
Loyer de la résidence étudiante	475.00 ou 520.00	315.00 ou 345.00	5460.00 ou 7200.00	3660.00 ou 4800.00
Alimentation	300.00	200.00	3600.00	2400.00
Transport	50.00	33.33	600.00	400.00
Téléphone portable	40.00	30.00	480.00	360.00
Fournitures scolaires	30.00	20.00	360.00	240.00
Divertissement	100.00	66.67	1200.00	800.00
Vêtements	-	-	480.00	320.00
Frais administratifs (par année)	-	-	275.00	184.00
Frais de transport (billet d'avion)	-	-	1500.00	1000.00
Frais de scolarité	-	-	0.00	0.00
Assurance maladie	-	-	0.00	0.00
Total	995.00	664.00	15 695.00	10 504.00

Liste d'achats étudiant régulier

Pour l'appartement	Qui ?	Coût	✓
Dollarama (1\$ à 5\$)			
Éplucheur, spatule, ensemble de cuillère à mélanger			
Tasse à mesurer			
Planches à découper			
Gants isolants			
Linges à vaisselle			
Bac de recyclage			
Petite poubelle pour la salle de bain			
Contenants à nourriture			
Tapis de bain			
Balai			
Savon à vaisselle			
Bols à mélanger			
Range-couverts pour tiroir			
Papier d'aluminium ou papier parchemin			
Accessoire de salle de bain (porte savon, etc.)			
Sacs de plastique pour nourriture et congélation			
Râpe à fromage			
Savon pour laver le plancher			
Brosse à cuvette			
Canadian Tire Friperie Walmart			
Ensemble de couteaux			
Plaque à biscuit plaque à pizza			
Ensemble de marmite et poêle antiadhésive			
Poubelle (cuisine)			
Sacs de poubelle			
Micro-ondes			
Draps et oreiller (Kyra peut en acheter d'avance pour ceux qui le veulent)			
Couette pour le lit			
Bouilloire			
Serviettes pour la douche			
Savon à linge			
Vadrouille			
Savon nettoyant pour la salle de bain			
Soins personnels : shampoing, savon pour le corps, etc.			
Tapis pour l'entrée			

Liste d'achats étudiant mobilité (1 session)

Pour l'appartement	Qui ?	Coût	✓
Dollarama (1\$ à 5\$)			
Contenants à nourriture			
Savon à vaisselle			
Papier d'aluminium ou papier parchemin			
Sacs de plastique pour nourriture et congélation			
Savon pour laver le plancher			
Canadian Tire Friperie Walmart			
Sacs de poubelles			
Draps et oreiller			
Serviettes pour la douche			
Savon à linge			
Savon nettoyant pour la salle de bain			
Soins personnels : shampoing, savon pour le corps, etc.			

RÉGLEMENTATION

L'assurance maladie : cadre légal pour les étudiants internationaux

Le Règlement sur l'immigration au Québec :

11. Le ministre consent au séjour d'un ressortissant étranger dans le cadre du Programme des étudiants étrangers lorsqu'il satisfait aux conditions suivantes:

1° il est admis dans un établissement d'enseignement;

2° il dispose et continuera de disposer, pour lui et les membres de sa famille qui l'accompagnent et pendant la durée du séjour au Québec, de ressources financières suffisantes pour:

a) payer les frais de transport aller-retour entre le lieu de sa résidence à l'étranger et celui de sa destination au Québec, les frais de scolarité et les autres frais relatifs aux études;

b) payer le montant d'une assurance maladie et hospitalisation pour la durée de son séjour pour études ou pour l'achat d'une telle assurance au moment de son arrivée au Québec, à moins d'être couvert par le Régime d'assurance maladie du Québec ou d'être visé par une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale incluant un volet relatif à la santé;

c) subvenir aux besoins essentiels sans qu'il lui soit nécessaire d'occuper un emploi au Québec; <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/l-0.2.1,%20r.%203>

Toujours selon le Règlement sur l'immigration au Québec :

15. L'étudiant étranger qui n'est pas couvert par le Régime d'assurance maladie du Québec doit maintenir, pour toute la durée de son séjour au Québec, une assurance maladie et hospitalisation pour lui-même ainsi que pour les membres de sa famille qui l'accompagnent. D. 963-2018, a. 15.

16. Le ministre consent au séjour de l'étudiant étranger qui désire prolonger celui-ci si les conditions prévues aux articles 11 et 12 sont satisfaites et que ce dernier a respecté les obligations prévues aux articles 13 à 15.

Référence : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/l-0.2.1,%20r.%203>

Assurances maladie- Étudiants Français, excluant la Nouvelle-Calédonie

Au Québec, notre CPAM c'est la régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Nous avons des cartes d'assurance maladie qui nous permettent d'obtenir des services gratuits. Je vous invite à consulter les frais couverts par la RAMQ ici :

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/informer-services-couverts>

Procédure:

- Avant de partir, assurez-vous que votre formulaire SE-401-Q-102 a tous vos noms et prénoms, qu'il est signé, datés et qu'il possède le cachet du CPAM *ou équivalent*.
- L'obtention de la carte RAMQ ne se fait pas de façon automatique, vous devez faire la demande une fois arrivée au Québec pour obtenir la carte.
- Nous allons faire la demande RAMQ ensemble lors des journées d'intégration. Vous devez avoir en votre possession le formulaire SE-401-Q-102 de la CPAM.
- En attendant, je vous inscris à une assurance privée qui sera en vigueur dès le moment où vous déposez les pieds en sol canadien.

À partir d'août 2023, il y a une nouvelle procédure pour le fonctionnement de la passation des assurances privées vers l'assurance de la régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Nous avons constaté que dans tous les autres établissements scolaires, les étudiants sont inscrits à l'assurance maladie privée jusqu'au moment où ils amènent leur carte RAMQ au Cégep. Ils doivent payer les frais d'assurance privée jusqu'au moment où ils amènent leur carte au Cégep. Malgré l'entente actuelle que nous avons développée avec le centre hospitalier de Sept-Îles, ce nouveau fonctionnement sera sécurisant pour tous les étudiants, surtout ceux qui voyagent à l'extérieur de Sept-Îles.

Ce changement de fonctionnement débutera à l'automne 2023. Ce nouveau fonctionnement vous encouragera à nous amener la carte et nous contacter lorsque vous recevez des communications de la part de la RAMQ.

ANCIENS ÉTUDIANTS

- **Dès que votre carte RAMQ expire, vous serez inscrit sur l'assurance privée si nous ne sommes pas en possession de votre nouvelle carte RAMQ. Vous paierez tous les mois d'inscription jusqu'au moment de nous amener votre carte.**

NOUVEAUX ÉTUDIANTS

- **Vous serez désinscrit de l'assurance privée au moment où nous recevons votre carte**
 - **Avant le 1er octobre : aucun frais**
 - **Après le 1er octobre : la facture d'août, septembre et octobre vous seront facturés, ensuite, jusqu'au moment où vous recevrez votre carte**

Les frais pour un mois d'assurance privée s'élèvent à environ 70\$ CAD. Si la carte est reçue par le Cégep avant le 1er octobre, les frais pour août et septembre ne seront pas facturés à l'étudiant.

Assurances maladie- Étudiants provenant de pays n'ayant pas d'entente

Le régime offre le remboursement des frais hospitaliers et médicaux encourus au Canada à la suite d'une maladie ou d'un accident survenu durant la période couverte. Green Shield Canada (GSC) remboursera les frais raisonnables et habituels de telles dépenses jusqu'au montant alloué dans le cadre du régime d'assurance-maladie provincial.

Problème de santé préexistant pour cette couverture de remplacement du régime provincial signifie toute maladie ou blessure pour laquelle des symptômes sont apparus avant la date d'entrée en vigueur de cette couverture et pour laquelle la personne couverte a reçu un traitement médical, une consultation, des soins, des services médicaux ou des médicaments durant la période de 3 mois précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur de la couverture de la personne couverte. L'asthme, l'épilepsie et le diabète ne sont pas considérés comme des problèmes de santé préexistants au titre de cette couverture.

En plus de ces services, vous aurez accès à des services de consultation virtuelle.

Procédure :

- Le Cégep procédera à l'inscription des étudiants n'ayant pas d'entente ou qui sont en attente avec la régie d'assurance maladie du Québec.
- Vous recevrez un courriel de confirmation de la part de Green Shield et vous pourrez faire votre inscription à votre compte en ligne.
- Vous recevrez un Mio indiquant votre numéro d'assurance et la brochure des services
- La date d'entrée en vigueur : date d'arrivée au Canada (après le 1er août)
- Les frais doivent être payé deux fois par année. Un montant de sera facturé en octobre et un montant de sera facturé en mars
- Un étudiant qui abandonne l'école renonce à son assurance maladie à partir de la date où il a quitté l'école. Les frais doivent être entièrement payé, sinon le Cégep peut retirer la couverture de façon rétroactive.
- Si vous devez aller à l'hôpital, vous devez téléphoner Green Shield à ce numéro avant de vous rendre à l'hôpital : 1-800-936-6226 – il faut prendre l'option 2 pour étudiant étranger.

Facture d'automne	Facture d'hiver	Un mois
339.95\$	475.93\$	67.99\$

*Les prix indiqués sont ceux de 2023/2024 et peuvent changer en 2024/2025.

Les frais à payer au cegep

Les frais de scolarité par session.

	Étudiants n'ayant pas d'exemption
Formations préuniversitaires, Informatique, Bureautique, Comptabilité et gestion, Éducation à l'enfance	7 210.00\$
Génie électrique, technologie minérale, maintenance industrielle	9 333.00\$
Soins infirmiers	11 174.00\$

Les frais administratifs par session

	Tous les étudiants
Formations préuniversitaires, Informatique, Bureautique, Comptabilité et gestion, Éducation à l'enfance	138.25\$
Génie électrique, technologie minérale, maintenance industrielle	138.25\$
Soins infirmiers	138.25\$

Les frais pour articles scolaires par année (estimation)

	Tous les étudiants
Formations préuniversitaires, Informatique, Bureautique, Comptabilité et gestion, Éducation à l'enfance	300,00 \$ à 400,00 \$ (les coûts peuvent varier un peu)
Génie électrique, technologie minérale, maintenance industrielle	200,00 \$ à 400,00 \$ (les coûts peuvent varier un peu)
Soins infirmiers	600,00 \$ à 800,00 \$ (la première session peut coûter jusqu'à 1400,00\$)

Les frais d'assurance Green Shield

Facture d'automne	Facture d'hiver	Un mois
339.95\$	475.93\$	67.99\$

*Les prix indiqués sont ceux de 2023/2024 et peuvent changer en 2024/2025

Vos conditions de permis d'études

Le Cégep de Sept-Îles offre un service à ses étudiants pour le suivi des autorisations de séjour, mais il s'agit bien évidemment de votre responsabilité. Assurez-vous de toujours bien regarder vos dates de fin de passeport, CAQ, permis d'études et carte d'assurance maladie (RAMQ).

Les conditions à respecter

Les études doivent être votre priorité au Canada. En tant qu'étudiant étranger titulaire d'un permis d'études, vous devez :

- Être inscrit à un établissement d'enseignement désigné (EED);
- Montrer que vous **étudiez activement** par les moyens suivants :
 - En étant inscrit à plein temps chaque semestre d'études (à l'exclusion des congés scolaires prévus);
 - En progressant vers l'achèvement de votre programme d'études;
- Nous informer chaque fois que vous changez d'établissement d'enseignement;
- Arrêter d'étudier si vous ne répondez plus aux exigences imposées aux étudiants; et
- Quitter le Canada lorsque votre permis expire si vous n'avez pas fait de demande de prolongation.

Le travail hors campus

Vous pouvez travailler hors campus pour un maximum de 20 heures par semaine sans détenir de permis de travail si vous satisfaites à toutes les exigences ci-dessous :

- Vous êtes étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement désigné (EED);
- Votre programme d'études est d'une durée d'au moins 6 mois et mène à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat;
- Vous avez commencé vos études;
- Vous avez un numéro d'assurance sociale (NAS).

Les prolongations de séjour

Un étudiant doit demander à faire prolonger sa période de séjour autorisée avant qu'elle ne prenne fin. Si tel est le cas, sa période de séjour autorisée à titre d'étudiant est prolongée par effet de la loi jusqu'à ce qu'une décision soit prise. Cette personne est alors réputée avoir le statut légal au cours de la période de traitement de sa demande et uniquement si la personne demeure au Canada. La date et l'heure de réception de la demande sont importantes pour savoir si le statut est conservé. Si vous répondez à ces conditions, vous pouvez continuer d'étudier et travailler.

Cela veut dire que vous devez vous assurer de faire la demande de prolongation avant la date d'expiration indiquée sur votre permis d'études. Si vous ne le faites pas, vous n'avez plus de statut et devez cesser les études et le travail et quitter le Canada.

Pour le CAQ, il faut faire la demande au moins 2 mois avant la date d'expiration car il faut compter 20 jours ouvrables pour que le dossier soit analysé. **Vous devez avoir toujours été étudiant à temps plein et devez avoir fait de vos études une priorité pour bénéficier d'un renouvellement.**

Vous devez avoir eu une assurance maladie pour toute la durée de votre séjour pour bénéficier d'un renouvellement.

Les Services adaptés

Ce service s'adresse aux étudiants ayant des limitations significatives affectant leurs capacités d'apprentissage. Le Cégep de Sept-Îles offre des services adaptés sous formes d'accommodements et de suivis éducatifs et psychosociaux aux étudiants présentant de telles limitations.

Qui peut avoir accès aux services adaptés ?

Seulement les étudiants ayant un diagnostic exécuté par un professionnel de la santé et reconnu par le ministère de l'Éducation. Ces étudiants doivent être atteints d'un trouble d'apprentissage ou d'une limitation physique.

Les troubles d'apprentissage peuvent découler d'un ou plusieurs des troubles ou syndromes d'origine neuropsychologique suivants :

Dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, déficit d'attention (avec ou sans hyperactivité), dyscalculie, troubles de la mémoire, syndrome dysexécutif, syndrome des dysfonctions non verbales, asperger, autisme, syndrome de la Tourette, syndrome chromosomal (exemple : Klinefelter, Turner). Plusieurs troubles de santé mentale.

Quels sont les services auxquels ces étudiants ont accès?

Selon les recommandations des professionnelles de la santé ayant émis le diagnostic de l'étudiant, les services adaptés mettent en place une série d'accommodements spécifiques aux limitations de cet étudiant (exemple : plus de temps pour répondre à certaines évaluations, utilisation d'un correcteur d'orthographe, prise de notes, etc...)

Comment avoir accès à ces services?

Vous devez vous présenter au bureau du responsable des services adaptés, monsieur Jonathan Blais avec votre diagnostic officiel (bureau D-116)



LA SANTÉ

Vous avez besoin de soins médicaux ou vous éprouvez des problèmes sociaux? Ne vous inquiétez pas, la Ville de Sept-Îles est prête à vous aider à faire face aux petits et gros soucis de la vie. Une multitude d'organismes privés et publics ainsi que des entreprises spécialisées peuvent répondre à vos besoins en lien avec la santé et les services sociaux.

AU CÉGEP

Une infirmière est présente au cégep de 8 h à 13 h, au local D-111, les mardis de 8h à 11h30 et les jeudis de 13h à 15h.

Sonia Ouellet

Rendez-vous par messagerie interne Omnivox (MIO) ou par texto au 418-350-3943 en mentionnant la raison de la consultation et joindre l'horaire.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Une urgence 24 h est disponible pour rencontrer un médecin. L'hôpital offre aussi l'accès à plusieurs spécialistes de la santé (anesthésie, orthopédie, chirurgie, obstétrique-gynécologie, médecine interne, médecine nucléaire, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, gériatrie, pédopsychiatrie, psychiatrie, radiologie et neurologie).

CISSS de la Côte-Nord, point de service de Sept-Îles

48, rue du Père-Divet

418 962-9761

PHARMACIES

Plusieurs pharmacies à Sept-Îles.

Pharmaprix	Pharmacie Walmart	Proxim	Pharmacie Jean Coutu
1005, boul. Laure	1005, boul. Laure	391, ave Brochu	770, boul. Laure
418 962-9711	418 962-4131	418 968-6886	418 962-3333

LE TRANSPORT



COVOITURAGE

C'est l'un des moyens les plus pratiques de se déplacer au Québec lorsqu'on est étudiant. Pour trouver ou afficher une offre de covoiturage, le meilleur moyen est de consulter le groupe Facebook.

Covoiturage Côte-Nord <https://www.facebook.com/groups/fairedupouce>.

TAXI

Besoin d'un déplacement rapidement? Il faut penser au taxi. Une compagnie offre le transport terrestre privé, conduit par un chauffeur et destiné au transport payant de passagers et de bagages.

Radio Carillon Taxi

462, avenue Brochu

418 962-9444

TAXIBUS

La Ville de Sept-Îles offre un service de transport en commun qui dessert les secteurs des plages jusqu'à Place Ferland. Il est possible de trouver des arrêts à plusieurs points stratégiques de la ville, dont celui devant le Cégep de Sept-Îles. Des billets à l'unité ou des passes mensuelles sont disponibles auprès de la Corporation de transport adapté de Sept-Îles (CTASI). Pour connaître les horaires des trajets et tarifs, consultez :

Transport en commun - CTASI

418 968-2877

www.ville.sept-iles.qc.ca/fr/transport_75

PISTES CYCLABLES ET DÉPLACEMENT À VÉLO :

Vous pouvez profiter des pistes cyclables pour se déplacer facilement autour du campus et de la ville. De plus, des lockers sont disponibles dans les résidences pour sécuriser vos vélos lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

NAVETTE OFFERTE PAR LE CÉGEP :

Le Cégep offre une navette deux fois par semaine, un soir et une journée le weekend, pour permettre aux étudiants de se rendre à divers endroits pratiques. Cette navette, dirigée par Sébastien Lanau, dessert des destinations telles que Maxi, Walmart, Place de Ville, Canadian Tire, et d'autres endroits selon les besoins.



L'ALIMENTATION



IGA EXTRA

1010, boulevard Laure

418 962-7797

www.iga.net



MAXI

1005, boulevard Laure

418 968-1213

www.maxi.ca



SUPER C

770, boulevard Laure

418 962-2545

CAFÉTÉRIA ÉTUDIANTE

Un service de restauration est disponible au Cégep de Sept-Îles pendant les heures de cours.



La Kafé offre une nourriture saine et variée. Un menu chaud est proposé chaque jour et des petits déjeuners y sont également servis. Vous préférez manger froid? Des salades, des sandwichs et d'autres plats pour emporter sont préparés.

Heures d'ouverture : de 7 h 45 à 15 h, du lundi au vendredi.

Facebook : La Kafé – Cégep de Sept-Îles

Instagram : lakafecegep7iles



ACTIVITÉS

Découvre une variété d'activités à Sept-Îles :



En plein air :

- Excursions en motoneige
- Randonnées en raquettes
- Ski alpin ou snowboard
- Patinage sur glace
- Et bien plus encore...

En ville :

Pour rester informé des événements locaux, la création d'un compte Facebook est fortement recommandée, car au Canada, c'est une plateforme largement utilisée pour annoncer les activités de la ville. Sur les groupes Facebook dédiés à Sept-Îles, tu pourras trouver des événements tels que :

- Matchs de hockey
- Spectacles d'improvisation
- Le festival du cinéma (organisé chaque hiver)
- Tournois de volley-ball
- Et divers autres événements passionnants...

Au Cégep :

Nous offrons une multitude d'activités pour satisfaire tous les goûts, notamment :

- **Le SLAN** : Une nuit entière dédiée à des compétitions sur différentes plateformes de jeu.
- **Cégep en spectacle** : Une opportunité unique de participer à un concours provincial mettant en avant les arts de la scène, que ce soit en tant qu'artiste ou spectateur.
- **Concours littéraire Critère** : Pour les amateurs d'écriture et ceux qui rêvent de voir leurs œuvres publiées.
- **Les Voyageurs** : En plus de tes études, tu peux t'impliquer dans l'une des disciplines sportives proposées par le Cégep de Sept-Îles. En tant que membre des Voyageurs, tu porteras fièrement les couleurs du Cégep et participeras à diverses ligues et compétitions
 - Basketball, volleyball, badminton, soccer, natation.

Pour plus d'informations sur ces activités et d'autres, consulte notre site internet : (<https://www.cegepsi.ca/activites-et-comites>)



BIENVENUE À SEPT-ÎLES

